

COMMISSION DE DÉVELOPPEMENT RURAL DE FLOREFFE

Séance plénière du 27/05/2014

Compte rendu

Présents

CLDR (17) : Cédric Anbergen, Frédéric Baelen, André Bodson, Etienne de Dorlodot, Pierre Debilde, Madeleine Delval, Christian Dominique, Denis Drousie, Francis Fortemaison, Frédéric Jeandrain, Martine Neles, Claude Pirotte, René Pynnaert, Anne Romainville, Marc Remy, Hanzel Van Muylde, Vincent Weets

FRW (animation et secrétariat) : Marie Burette, Dimitri Phukan

BEP/Agora (Auteur PCDR): Amandine Sente, Jérémie Dupon

Administration communale de Floreffe : Pierre Lemoine

Excusés (6): François-Xavier Carlier, Muriel Charon, Jean-Philippe Dave, Donatienne de Ruelle, Vanessa Lombardo, Dominique Moroni

Points à l'ordre du jour

Visite de 3 lieux qui feront l'objet de fiches projets. La CLDR est invitée à se pencher sur les activités à y développer et les aménagements nécessaires afin que le Bureau Agora puisse inclure ces éléments dans les fiches projets.

1. FLORIFFOUX : TERRAIN COMMUNAL SITUÉ AU CROISEMENT DE LA RUE FERDINAND FRANCOIS ET DU CLOS DES EVIAUX



Le contexte :

- Terrain de 20 ares acheté par la Commune à la société wallonne du logement (SWL) pour y développer un espace de rencontre
- Le hangar de M. Debilde est adjacent au terrain. Actuellement, il y a de gros ventilateurs. A terme, son activité pourrait déménager. Le hangar ne servirait plus

que comme lieu de stockage. La Commune a acheté le terrain à la demande de Mr Debilde pour éviter les problèmes de nuisances sonores si des habitations s’y construisaient. La Commune a planté une haie le long du hangar.

- Le quartier, et Floriffoux en général, est appelé à se densifier. Le terrain est situé au milieu d’un lotissement (logement acquisitif moyen de la SWL).
- La rue Emerée offre un accès rapide vers la moyenne surface commerciale Champion
- Le lieu est assez central. Le village de Floriffoux n’a plus de place publique depuis que la RN l’a coupé en deux.
- Les jeunes se rassemblent là où ils peuvent (banc devant le restaurant le Mas des Cigales, cour de M. Debilde...).

Propositions de la CLDR

- Créer un lieu de rencontre intergénérationnel avec différentes types d’activités possibles : plaine de jeux, activités pour seniors (pétanque), espace pique-nique/bbq, terrain de sport, espace couvert, table de ping-pong en béton
- Un potager collectif
- Réaliser une fresque sur le mur du hangar
- Inclure les riverains, l’école et les associations de Floriffoux dans la réflexion concernant le devenir de cet espace.
- Créer quelques places de parking. Il en manque cruellement. Ni l’école, ni le cercle St Etienne n’en ont suffisamment.
- Organiser l’espace pour atténuer au maximum les nuisances pour voisins

2. FLORIFFOUX : CERCLE ST ETIENNE



Le contexte :

- Le cercle est une salle paroissiale confié à la Commune pour une durée de 30 ans (bail emphytéotique) qui devrait être prolongé de 20 ans.
- La salle est principalement occupée par l’école de musique et les Floriffo’liens. A terme, l’école de musique ira dans l’ancien presbytère de Floreffe.
- La cohabitation entre les occupants n’est pas toujours évidente, notamment en termes d’horaires.
- Le bâtiment est vétuste. Il n’y a pas de d’isolation acoustique vers l’extérieur. Il y a eu des problèmes d’inondation dans les caves. La Commune envisage de le raser et de reconstruire quelque chose de plus approprié.

- Un chapiteau est installé dans la cour et un module au fond du terrain. Ils peuvent être utilisés comme lieux de réunions additionnels.
- Il n'y a pas de places de parking en suffisance. C'est un réel problème.
- La salle est enclavée au milieu d'habitations.
- Une fois le bâtiment rénové, la Commune souhaite en confier la gestion à un comité local (les Floriffo'liens) contre un loyer symbolique et une demande de développer des activités pour tous.

Propositions de la CLDR

- Inclure des petites salles de réunion dans le nouveau projet (en créant un étage ?)
- Prévoir d'utiliser l'arrière de la parcelle pour y organiser des activités (préau)
- Permettre à l'école d'occuper la salle (cours de gymnastique). L'inclure dans la réflexion pour le réaménagement de la salle.
- Envisager le rachat du terrain voisin (hangar) pour y créer du parking
- Etudier la possibilité d'utiliser le parking de la noue de Floriffoux et le connecter (par la noue ou en utilisant le trottoir le long Rue de Dorlodot/Rue de Floreffe)
- Editer un règlement communal pour limiter les nuisances sonores lors des occupations de la salle (interdiction de musique amplifiée par exemple).
- Permettre d'occuper les lieux pour l'organisation d'activités familiales (enterrement, communion, mariages...) à prix démocratique. Cela manque dans la commune.

3. SOYE : SALLE ST-JOSEPH



Le contexte :

- La salle St Joseph fait l'objet d'un bail emphytéotique de 30 ans au profit de la Commune. Un comité de bénévoles s'occupait des locations et des réservations.
- La commune vient de rénover le logement attenant et d'en confier la gestion au Foyer namurois. La Commune en a profité pour refaire la toiture de la salle qui n'est actuellement plus fonctionnelle. La Commune souhaiterait qu'elle le soit le plus rapidement possible sans nécessiter de grands travaux.
- La salle était fort occupée les WE. En semaine, les associations locales l'occupaient pour des réunions. Diverses autres activités s'y déroulaient comme des cours de cuisine ou la gymnastique de l'école. Le dîner paroissial attirait beaucoup de monde (2x/an, un samedi ou dimanche midi).
- La cuisine a été bien équipée (inox). Les sanitaires doivent être rénovés.

- Le parking pose aussi quelques problèmes. La salle est située au bout du village. Certaines voitures se garent tout de même devant les habitations situées entre la salle et l'école.

Propositions de la CLDR :

- Réaliser des travaux légers pour permettre à la salle d'être à nouveau fonctionnelle rapidement.
- Vu la proximité de l'école, inviter les enseignants à participer à la réflexion concernant le devenir de la salle et son utilisation.
- Développer des activités pour le 3^{ème} et 4^{ème} âge en journée (jeu de carte, moment de rencontre autour d'une tasse de café...).
- La possibilité d'utiliser les lieux pour l'accueil de la petite enfance semble exclue vu la nécessité de respecter les normes de l'ONE et le besoin de matériel fixe spécifique.

La réunion de la CLDR se termine par une visite du nouveau bâtiment de l'école de Soye.

Pour la Fondation Rurale de Wallonie,
Marie Burette et Dimitri Phukan